



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
21 février 2012
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2012

25-29 juin 2012, Genève

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongation des programmes de pays dans la région
de l'Asie et du Pacifique**

Note du Directeur exécutif

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation d'un an du programme de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour le Bhoutan.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes de prolongation pour une deuxième prolongation d'un an ou pour une prolongation de deux ans devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la prolongation d'un an du programme de pays pour le Bhoutan, présentée dans le tableau 1.



Tableau 1
Prolongation d'un an d'un programme de pays approuvée par le Directeur exécutif

Pays	Période d'exécution du programme initialement prévue	Prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou questions diverses
Bhoutan	2008-2012	2013	<p>Depuis 2008, le Gouvernement bhoutanais et les organismes des Nations Unies représentés au sein du Comité exécutif appliquent le programme « Unis dans l'action », afin que l'aide au développement apportée par l'ONU soit plus conforme aux programmes de développement nationaux.</p> <p>Afin d'harmoniser le cycle du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et le plan d'action commun pour la mise en œuvre du programme de pays avec le plan quinquennal exécuté par le Gouvernement en cours et de mieux programmer l'aide à fournir par l'ONU, le Gouvernement a demandé la prolongation d'un an du PNUAD, laquelle a été approuvée par l'ONU. Dans la mesure où le FNUAP est un des organismes qui participent au programme « Unis dans l'action » au Bhoutan, le programme de pays du FNUAP a aussi été prolongé d'un an, jusqu'à la fin de 2013.</p>	<p>Le Gouvernement conduit la mise en œuvre d'une stratégie de coopération commune conformément aux principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et dans le Programme d'action d'Accra. Cette stratégie constituera le socle de la coopération entre le Gouvernement et ses partenaires de développement. Soutenue par l'ONU et les partenaires de développement, elle vise à mieux harmoniser l'aide au développement avec le plan quinquennal de développement national en cours (2009-2013) et le onzième plan quinquennal à venir (2014-2018).</p>	<p>Le programme de pays en cours offre un cadre approprié aux projets mis en œuvre au Bhoutan qui bénéficient de l'assistance du FNUAP.</p>